

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENTALE DU LOM ET DJEREM

COMMUNE DE BERTOUA 1^{er}

CIPM



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISIONAL

BERTOUA 1^{er} COUNCIL

ITB

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° ~~ITB~~/AONO/C.BTA1^{er}/CIPM/2021

DU 04/03 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE FINALISATION DE LA CLOTURE A L'ECOLE PUBLIQUE D'APPLICATION DE MOKOLO SEMBE, DANS LA COMMUNE DE BERTOUA1^{ER}, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST

Financement : BIP - Exercice 2021

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune de Bertoua1^{er}, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de finalisation de la clôture a l'Ecole Publique d'Application de Mokolo Sembe, dans la commune de bertoua1^{er}, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est

CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

- Tache 1: Travaux préparatoires – Etudes ;
- Tache 2:Maçonnerie –Elévation-Enduits ;
- Tache 3 : Menuiserie Métallique ;
- Tache 4: Electricité ;
- Tache 5 : Peinture ;
- Tache 6 : Guérite.

2- ALLOTISSEMENT

Lot unique.

3- COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX:

Le coût prévisionnel de l'opération est de :

Dix huit millions quatre cent cinquante (18 450 000) FCFA TTC ;

4- PARTICIPATION

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes Entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

5- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics, Exercice 2021.

♦ Imputation : _____ ;

6- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Commune de Bertoua1^{er} sur présentation d'une quittance attestant le paiement de la somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA**, à la recette de la Commune . Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

7- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables à la Commune

de Bertoual^{er} dès publication du présent avis.

8- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la commission interne de passation

des Marchés de la commune de Bertoual^{er}, au plus tard le / /2021 à **13 heures** précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° ~~024~~/AONO/C.BTA1^{er}/CIPM/2021

DU ~~04/03~~ 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE FINALISATION DE LA CLOTURE A L'ECOLE PUBLIQUE D'APPLICATION DE MOKOLO SEMBE, DANS LA COMMUNE DE BERTOUA1^{ER}, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel, soit 184 500 (Cent quatre vingt quatre mille cinq cent) Francs CFA.

La caution devra rester valable quatre vingt dix(90) jours à compter de la date de remise des offres.

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

10- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune de Bertoual^{er} le ~~7/4~~2021 par la Commission interne de passation des Marchés de la Commune de Bertoual^{er}, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ; à l'exception de la caution de soumission
- 4) N'avoir pas un projet abandonné.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 75% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Les références de l'Entreprise Oui /Non
- 2) La compréhension du projet cohérente avec la consistance des travaux..... Oui /Non
- 3) L'expérience du personnel d'encadrement Oui /Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui /Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 75% de la note technique, (soit au moins 03 « Oui » sur 04 « Oui ») seront examinées.

12- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13- CAUTION DE SOUMISSION

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de quatre vingt dix jours (90) jours représentant 2% du cout prévisionnel; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

14- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

15- ATTRIBUTION DE LA LETTRE - COMMANDE

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 75% ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Bertoual^{cf}

NB : Numéro vert du MINMAP : 673 20 57 25/699 33 07 48

AMPLIATIONS

- ✓ DDTP/LD;
- ✓ DDMAP/LD
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Pdt/CIPM-C.BERTOUA1^{er} ;
- ✓ Sce /PM ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

Bertoua, le 01 MARS 2021



Le Maire

Bombellol Sreth Olivier Communal